

état annuel récapitulatif des indemnités perçues - année 2025

En application de l'article L2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales, le tableau ci-dessous retrace les indemnités dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal :

- au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein
- au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie du CGCT ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie du CGCT ou filiale d'une de ces sociétés.
- au titre de tout mandat exercé dans une autre collectivité territoriale.

Mandat municipal		
	Indemnités de fonction (montants bruts)	Indemnité de représentation
Jérémie BREAUD	56 372,64 €	4 000,00 €
Martine CHAREYRE	15 629,52 €	
Marc DUBIEF	15 629,52 €	
Marion CARRIER	15 629,52 €	
Valérie BOULARD	15 629,52 €	
Pascal MIRALLES-FOMINE	15 629,52 €	
Isabelle DA SILVA	15 629,52 €	
Jacques CHAMPIER	15 629,52 €	
Evelyne BRUNET	15 629,52 €	
Raphaël SULTANA	15 629,52 €	
Nathalie BRAMET-REYNAUD	15 629,52 €	
Emmanuel MAILLET	15 629,52 €	
Muriel ROBIC	15 629,52 €	
Grégory BRUNET	15 629,52 €	
Tarik EZ-ZAJJARI	15 629,52 €	
Christiane RIVOIRE	3 074,64 €	
Jean-François DELAPIERRE	3 074,64 €	
Jacqueline PALLUY-PLANTIER	3 074,64 €	
Françoise KIRASSIAN	3 074,64 €	
Stéphane GENIN	3 074,64 €	
Sandrine BERTHET	3 074,64 €	
Sonia GRANDSERRE	3 074,64 €	
Maryam EL GUIZANI	3 074,64 €	
Fatih DEMIRAY	3 074,64 €	
Linda TABTE	3 074,64 €	
Véronique BOUCHER	3 074,64 €	
René SIMILLION	3 074,64 €	
Marie BRUNET	3 074,64 €	

Mandat au sein du Conseil Régional Auvergne Rhone-Alpes	
	Indemnités de fonction (montants bruts)
Jérémie BREAUD	34 183,08 €

Mandat au sein de la Métropole de Lyon	
Montants bruts	Indemnités de fonction (montants bruts)
Marion CARRIER	17 017,56 €
Nathalie BRAMET-REYNAUD	17 017,56 €

Mandat au sein d'un syndicat mixte	
Néant	

Mandat au sein d'une société d'économie mixte ou d'une société publique locale	
Néant	